

*Névroses* : L'hystérie naissante est du domaine de l'hydrothérapie, à laquelle on ajoutera la valériane. Mais l'hydrothérapie ne doit pas être prescrite d'une façon banale. L'excitabilité étant exagérée, il faudra débiter par l'eau tiède, puis fraîche, et ce n'est qu'en tâtonnant qu'on en abaissera le degré.

Quand viendra la saison des eaux, on les enverra à Lamalou, à Nérès.

La séquestration loin de la famille, l'éloignement des lieux de réunion, des théâtres, seront rigoureusement indiqués.

Le fer doit être absolument proscrit, car il augmente l'excitabilité.

*Chorée* : Il n'y a pas d'ordinaire insomnie dans la chorée. Mais quand elle survient, c'est un symptôme très sérieux, car il n'appartient qu'aux chorées graves, qui s'accompagnent de complications. Le meilleur médicament à prescrire en pareil cas est l'*antipyrine* à la dose de 3 à 4 grammes, dose à laquelle on n'arrivera que graduellement.

*Epilepsie* : Il y a une forme d'épilepsie qui ne se traduit que par une insomnie subite. L'insomnie est précédée d'un cri; puis l'enfant reste inerte, béat. Il faut à ce sujet s'enquérir de certaines formes de réveil subit; car cette insomnie qui apparaît sous forme d'attaques peut, en l'absence de tout autre symptôme, conduire au diagnostic.

*Affectious douloureuses* : Dans les affections douloureuses des yeux, des oreilles, de la peau, du nez, il y a insomnie. Dans ce cas, le plus souvent, les hypnotiques ne suffisent pas, et il faut avoir recours à un traitement chirurgical spécial.

Mais il faut, en outre, remarquer que les divers organes ont leur préférence parmi les hypnotiques.

Ainsi pour les yeux et les oreilles, on devra s'adresser au sulfate de quinine, à fortes doses. A un enfant à la mamelle, on administrera 0,10 à 0,15 centigr.; aux enfants d'un an, 0,20 à 0,25 centigr.; le médicament sera donné en lavements. Au-dessus d'un an, les doses seront les mêmes que chez l'adulte.

Dans les affections de la peau et du nez, c'est aux bromures qu'on aura recours. Ce serait une véritable faute que d'administrer les opiacés: ils augmentent les démangeaisons et l'on vous annonce que l'enfant s'est gratté et en d'autres points que ceux envahis par l'éruption.

L'opium ne donne pas non plus de bons résultats dans les affections nasales.

Pour ce qui est des lésions traumatiques, évidemment les hypnotiques ne peuvent suffire sans traitement chirurgical. Je vous ai montré tout à l'heure un enfant qui avait de l'insomnie: cet enfant présente un gonflement de la région deltoïdienne et j'ai diagnostiqué une fracture de l'extrémité supérieure de l'humérus: eh bien, le meilleur remède contre l'insomnie a été l'immobilisation de la tête humérale.